



Le 14 juin 2024

## Aux organisations politiques composant le Front Populaire

### *Contribution aux débats*

Les 13 et 14 mars 2024, les Assises de la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses ont réuni à Paris 500 syndicalistes de la CGT, de la FSU et de Solidaires, ainsi que des associations de victimes et des chercheurs.es.

Nous, militant·es de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, tenons à insister sur la centralité du travail dans notre société. Le scandale des accidents mortels au travail est enfin sorti de l'invisibilité, et nous avons manifesté le 25 avril 2024 à l'occasion de la journée mondiale sur la santé et la sécurité des travailleur·ses, mais aucune politique publique d'envergure n'a été engagée pour renverser la tendance. Au-delà des morts au travail, c'est l'ensemble du monde du travail, femmes et hommes, public et privé, précaires, qui sont confrontées à des situations de travail de plus en plus contraignantes et parfois dégradantes.

Nous sommes collectivement porteuses et porteurs d'une autre conception du travail, non pas comme une munition dans la guerre économique capitaliste, mais comme l'acte de prendre soin : prendre soin des victimes, prendre soin des travailleuses et travailleurs, prendre soin de l'environnement, prendre soin du travail lui-même et de son organisation. Il ne s'agit pas seulement de s'opposer aux conséquences mortifères de la conception capitaliste du travail, mais de lui opposer notre conception, celle qui est portée par les salarié·es et agent·es de la fonction publique au quotidien dans leur travail, celle du travail bien fait, du soin de soi-même et des autres. Il nous faut reprendre la main sur le travail, son organisation et ses conditions !

Trop longtemps ignorée, la question du travail doit être portée au cœur du débat public. Le vote d'extrême-droite se nourrit des effets délétères du management autoritaire, d'une division du travail qui réserve les pires conditions aux femmes, aux précaires, aux immigré·es, du détricotage des droits au travail, à la retraite et à l'assurance-chômage.

Aujourd'hui où se débattent les bases d'une prochaine législature, nous voulons mettre en avant plusieurs mesures, issues de nos travaux, qui nous semblent répondre à cette urgence.

- Rétablir dans les entreprises et services, dans le public et le privé, une instance élue dédiée aux questions de santé et sécurité au travail, sur un périmètre restreint, dotée de pouvoirs étendus y compris aux dimensions environnementales, une forme de CHSCT amélioré, en lien avec le droit pour les salarié·es et agent·es de se réunir une demi-journée mensuelle rémunérée sur le temps de travail pour discuter de l'organisation et des conditions de travail hors de la présence de la hiérarchie ;
- Indemniser intégralement et justement les préjudices subis par les victimes d'accident et de maladie d'origine professionnelle, en lien avec la création de

nouveaux tableaux de maladies professionnelles notamment en matière d'atteinte psychique et de poly-exposition à des produits dangereux ;

- Mettre en œuvre une politique pénale du travail aussi sévère que pour la délinquance routière, débouchant sur des poursuites systématiques en cas de manquement des employeurs publics et privés aux règles de prévention des risques professionnels ;
- Rendre effective l'évaluation sexuée des risques professionnels prévue par le code du travail et rendre obligatoires les enquêtes AT/MP en cas de violences sexuelles et sexistes, y compris en cas de suspicion ;
- Interdire le licenciement pour inaptitude des salarié·es accidenté·es du travail ou victimes d'une maladie professionnelle, seule solution pour imposer un reclassement effectif, interne ou externe à l'entreprise, tout en annulant les réformes régressives de la retraite qui aggravent cette usure au travail.

La société de solidarité que nous voulons construire doit s'appuyer sur ces nouveaux droits.

Vous trouverez ci-joint la plateforme revendicative complète adoptée lors de nos assises de mars 2024.

***L'équipe d'animation des Assises de la santé des travailleurs et travailleuses.***

***Pour tout contact :***

***[mobilisation28avril@gmail.com](mailto:mobilisation28avril@gmail.com)***